

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

DEUX ANNÉES POUR PRÉPARER DES ÉTUDES POST-BAC

- ▶ Courtes : BTS, IUT, Licence Professionnelle ...
- ▶ Longues : Ecoles d'Ingénieurs, Faculté, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles ...



PAR QUELS MOYENS ?

- ▶ Un enseignement de spécialités scientifiques : séances de Travaux Pratiques, application de la démarche scientifique
- ▶ Une pédagogie moderne : utilisation d'espaces numériques de travail
- ▶ Un suivi personnalisé, des devoirs surveillés hebdomadaires et des examens blancs trimestriels
- ▶ Un accompagnement personnalisé dans le travail d'études et un accompagnement à l'orientation (mesure phare de la réforme).

BAC GÉNÉRAL

NOS POINTS FORTS

- ▶ Du temps dédié à l'orientation et à l'accompagnement des élèves (en continuité du travail engagé en classe de Seconde générale)
- ▶ Des heures de soutien organisées pour les élèves volontaires
- ▶ Une commission d'Action Educative pour aborder des sujets qui touchent les jeunes (sexualité, addictions, gestion du stress, atelier d'expression libre...)
- ▶ Un travail éducatif autour du sport avec de nombreuses options
- ▶ Une ouverture sur l'international grâce aux projets Erasmus (voyages à l'étranger, échanges avec des lycéens européens de travaux en anglais sur des espaces numériques de travail)
- ▶ Une vie au lycée pour l'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité
- ▶ Des classes à effectifs réduits

NOS SPÉCIFICITÉS

- ▶ Un enseignement de spécialité en Biologie – Ecologie (spécificité de l'enseignement agricole, formation ouvrant sur le vivant, la nature et l'environnement).
- ▶ Ouverture aux pratiques physiques et sportives : initiation, perfectionnement, préparation et participation aux compétitions (Site d'Excellence Sportive, Sections Sportives ou Options).



BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Une solide formation qui prépare aux études supérieures courtes et/ou longues.

PROGRAMME horaire / semaine

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

	Première	Terminale
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Histoire-Géographie	3 h	3 h
Langues Vivantes A et B	4 h 30	4 h
Enseignement Scientifique	2 h	2 h
Education Physique et Sportive	2 h	2 h
Enseignement Moral et Civique	0 h 30	0 h 30
	16 h	15 h 30

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Un seul enseignement optionnel en 1ère
2 enseignements optionnels maximum en Tle dont celui de 1ère

	Première	Terminale
Pratiques Physiques et Sportives	3 h	3 h
Hippologie-Equitation	3 h	3 h
Agronomie Economie Territoires	3 h	3 h
Maths Complémentaires*		3 h

* recommandé pour les études post-bac scientifiques

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS

	Première	Terminale
Biologie-Ecologie	4 h	
Physique-Chimie	4 h	*
Mathématiques	4 h	
Accompagnement personnalisé et Orientation	54 h/an	54 h/an

* une doublette parmi le choix suivant :

Biologie-Ecologie / Maths	6 h + 6 h
Biologie-Ecologie / Physique-Chimie	6 h + 6 h
Maths / Physique-Chimie	6 h + 6 h



MODALITÉS D'OBTENTION DE L'EXAMEN

(mise en œuvre de la réforme)

Contrôle continu

- 10 % de la note finale (bulletins scolaires de 1^{ère} et Tle)
- 30 % de la note finale (épreuves communes lors de 2 sessions en 1^{ère} et 1 session de Tle)

Epreuves Terminales

- 2 épreuves anticipées en 1^{ère} (Français à l'écrit et à l'oral)
- 4 épreuves en Tle (2 enseignements de spécialité, philosophie et grand oral)

